

Coupe à blanc d'un boisé entre Paul-Albert et Fontainebleau

par Claudine Mainville

Voir tous les articles de Claudine Mainville

Article mis en ligne le 20 novembre 2009 à 11:07

Soyez le premier à commenter cet article

Des citoyens du quartier Fontainebleau ont dénoncé, par une manifestation de leur colère et le dépôt d'une pétition de plus de mille signatures, la coupe d'un boisé pour aménager un bassin de rétention de 220 000 pieds carrés desservant en partie le secteur Paul-Albert et le futur quartier Chambéry. «Le 2 novembre Hydro Québec aurait autorisé le projet sur son terrain, la ville de Blainville se vante de créer un quartier vert unique..., et bien pour cela on coupe à blanc des arbres centenaires, une forêt comprenant un sentier utilisé par la population depuis des années..., bravo c'est ça l'écologie et le respect de l'environnement et surtout des citoyens... Nous n'avons jamais été avisés de ce projet, les machineries étaient en marche en lançant des débris dans nos jardins, en une seule journée des centaines d'arbres ont été coupés...», dénoncent les citoyens et citoyennes en colère.



Après la coupe du boisé, le terrain a été complètement nettoyé et nivelé. (Photo : Courtoisie)

Malgré les manifestations, recours juridiques, présence massive à la séance du conseil municipal et pétition de 1040 signatures, le projet se poursuit. La ville de Blainville a signé un bail d'une année pour une somme d'environ 30 000\$ avec Hydro Québec, dans le but de procéder à l'acquisition d'une superficie de 400 000 pieds carrés durant cette période, a précisé le directeur général Paul Allard.

Le bassin d'une profondeur de deux mètres et d'une superficie de 220 000 pieds carrés devrait contenir les eaux en provenance pour les deux tiers du secteur Paul-Albert et pour un tiers du futur quartier Chambéry, a expliqué le maire François Cantin. «Nous avons évalué toutes les alternatives, c'est une décision économique et administrative. Nous devons construire des infrastructures pour que des familles aient accès à l'eau potable et des services sanitaires. J'ai reçu un courriel d'une famille qui loue chaque semaine une chambre au Ramada pour prendre une douche...ce n'est pas normal dans une ville comme Blainville...», a tenté d'expliquer le maire de Blainville.

Les citoyens proposent d'autres façons de réaliser le projet, comme un bassin couvert ou un fossé longeant le

terrain, etc. «Nous avons regardé les alternatives, c'était la meilleure façon de répondre aux exigences à moindre coût. Vous savez il y avait aussi la forêt du Grand-Coteau à l'endroit même où vous avez construit vos maisons, il y a une vingtaine d'années. Les familles allaient marcher, faire du sport, du ski de fond et la marche à cet endroit, la forêt a disparu pour que vous puissiez aussi y vivre...», a rappelé le maire de Blainville.

Une rencontre est prévue dès cette semaine avec le comité de citoyens, des experts techniques devraient également y participer. «La bande de conservation de 25 mètres, sera maintenue le long du quartier», a promis le maire. Une zone de 15 mètres est également prévue autour des pylones, selon les exigences de Hydro Québec.